



Beauvais, le 10 novembre 2021,

Madame la Maire,

Depuis plusieurs jours notre collectivité est le théâtre d'un important mouvement social de ses agents.

Cette grève est malheureusement la conséquence de la dégradation des conditions de travail, d'une perte de pouvoir d'achat et d'un dialogue social altéré.

Tout au long de la crise sanitaire, comme à l'occasion des événements climatiques catastrophiques survenus l'été dernier, les agents de la ville et de l'agglomération ont fait preuve d'une mobilisation et d'un engagement que nous avons unanimement salués. Ces ovations légitimes doivent maintenant se traduire dans les actes concrets de notre collectivité à l'égard de celles et ceux qui la servent.

Nous vous avons pourtant alertée de façon répétée sur des mesures injustes et sur la détérioration du climat social dans la collectivité, marquée notamment par des votes unanimes contre vos projets, à plusieurs reprises, de la part des représentants du personnel.

Nous sommes notamment intervenus à plusieurs reprises sur les sujets soulevés par le mouvement actuel des personnels, et notamment lors des conseils municipaux du 27 mai et du 2 juillet dernier :

- le 27 mai : sur la baisse de rémunération pour les gardiens à qui est imposé désormais un loyer alors qu'il aurait été possible de maintenir la "Nécessité Absolue de Service" ; nous avons d'ailleurs indiqué aussi notre inquiétude sur une logique conduisant à terme à supprimer la présence humaine de gardiens dans différents équipements municipaux.

Le 27 mai toujours : sur la baisse de rémunération pour les agents de la restauration municipale en leur imposant le paiement du repas alors qu'il aurait été possible de poursuivre la gratuité en actant que leur présence au moment des repas résulte d'une obligation professionnelle de par leur fonction et les nécessités du service. Dans les deux cas, il s'agit de mesures impactant le pouvoir d'achat de catégories ayant de faibles salaires.

- le 2 juillet : sur le régime indemnitaire, nous avons indiqué que le RIFSEEP proposé entretient une véritable inéquité entre les diverses filières territoriales (social, culturel, sport, administratif ou technique), avec des disparités fortes entre personnels de même niveau

de qualification (ex. un agent d'accueil selon qu'il dépend de la filière administrative, culturelle, sociale ou technique ne perçoit pas la même indemnité mensuelle !) et nous vous avons proposé d'étudier sérieusement la proposition des élus du personnel d'un lissage progressif vers le haut, sur 5 ans, pour que les indemnités les plus basses soient revalorisées et rattrapent, à situation de qualification similaire, le même niveau, afin de gommer les inégalités et de revaloriser des emplois surtout occupés par des femmes.

A chaque fois, vous avez contesté sans les prendre véritablement en compte nos remarques et vous nous avez indiqué qu'il y avait eu une vraie concertation avec les agents.

Le mouvement sans précédent dans notre collectivité montre qu'il n'en était rien et doit amener à ré-étudier sérieusement ces questions.

Nous devons aux agents et aux usagers des réponses à la hauteur de leurs attentes. Des agents respectés et écoutés, c'est la garantie d'un service public de qualité, et la juste reconnaissance pour celles et ceux qui en assurent les missions.

Roxane LUNDY

Thierry AURY

Dominique CLINCKEMAILLIE

Grégory NARZIS